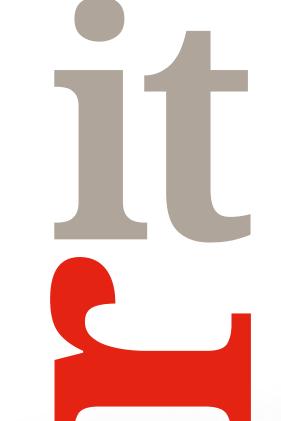
QR-facture: Information et efficacité à la puissance deux





06 La QR-facture pour les nuls

Traitement des paiements automatisé, minimisant les erreurs et donc efficace grâce à la QR-facture. Qu'y a-t-il derrière tout cela et qu'est-ce que la QR-facture apporte? Pourquoi, quand et comment fonctionne-t-elle? Un quide.

10 Banques en mode Readiness

La Banque cantonale de Bâle et la Banque Cler sont quasiment prêtes à décoller. Thomas Lüthi, responsable produit, compte et solutions de paiement et Product Owner de Zak, donne un avant-goût de la prochaine introduction de la QR-facture.

14 Défis pour la communication bancaire

Remplacer les bulletins de versement actuels par la QR-facture est un évènement historique. Une communication client réfléchie, compréhensible et utile au bon moment, telle est la recette du succès pour les banques.

16 Harmonisation du trafic des paiements: une impulsion pour la Suisse numérique

Au cœur de l'un des processus de restructuration les plus importants du trafic des paiements en Suisse. Les messages de la place financière sur la position de départ unique pour le développement de l'innovation et de l'expérience client numérique.

22 L'industrie du logiciel s'attend encore à beaucoup de travail d'information

A savoir de préparer 600 000 entreprises suisses à l'introduction de la QR-facture, une tâche gigantesque pour l'industrie du logiciel. Dans une interview, Pierre Arnaud, directeur d'Epsitec, discute des obstacles entre l'implémentation et le déploiement du logiciel client.

25 Paré pour l'avenir avec l'utilisation de procédures alternatives

La place financière tend la main avec la QR-facture à des services de paiement qui, au mieux, n'existent même pas aujourd'hui. Une invitation aux acteurs du marché souhaitant associer leur mode de paiement à la QR-facture.





26 Rapprochement automatique des créditeurs grâce à des informations de facturation structurées

Numérisation et automatisation des processus créditeurs grâce à la QR-facture. Et grâce à l'association économique suisse des fournisseurs de techniques d'information, de communication et d'organisation, Swico.

28 Phase parallèle BVR/QR-facture: mesures de prévention des erreurs

L'automatisation intégrée des processus de paiement ne fonctionne que si aucune rupture de support ne se produit. Grâce à des mesures ciblées des réalisateurs de logiciels, émetteurs de factures, payeurs et banques, il est possible d'exclure le risque de rejets de paiements et de crédits erronés.

32 Traitement de QR-factures de filiales postales et de filiales partenaires de la Poste

Les transactions de versements au guichet postal avec des bulletins de versement sont traitées via les systèmes interbancaires SIC et euroSIC. Ceci, ainsi que la répercussion éventuelle et la notification possibles des coûts de transaction, changent peu avec le lancement de la QR-facture dans la pratique.

33 La QR-facture doit être comprise par tous

La fondation «Menschen für Menschen» («L'homme pour l'homme»), à l'instar d'autres NPO, se prépare à l'introduction de la QR-facture. Comment le fait-elle? D'où tire-t-elle ses informations? Où rencontre-t-elle un besoin d'assistance supplémentaire?

IMPRESSUM EDITEUR

SIX INTERBANK CLEARING SA Pfingstweidstrasse 110 CH-8005 Zurich T +41 58 399 4747

COMMANDES/FEED-BACK

clearit@six-group.com

EDITION

Edition 79 – Juin 2018 Paraît régulièrement, aussi en ligne sur www.clearit.ch Tirage en allemand (15 000 exemplaires) et en français (4 500 exemplaires) ainsi qu'en anglais (sous forme électronique sur www.clearit.ch)

CONSEIL

Samuel Ackermann, PostFinance; Boris Brunner (responsable), SIX; Susanne Eis, SECB; Pierre-Michel Gicot, BCV; Daniela Hux-Brauss, Credit Suisse AG; Gabriel Juri, SIX; Stefan Michel, SNB; Karin Pache, SIX; Thomas Reske, SIX; Peter Ruoss, UBS Switzerland AG; Bettina Witzmann-Walter, Liechtensteinischer Bankenverband

EQUIPE DE REDACTION

Gabriel Juri (responsable), Karin Pache und Thomas Reske, SIX

TRADUCTIONS

Anglais: Word+Image AG Français: Denis Fournier

PRESENTATION

Felber, Kristofori Group, Werbeagentur

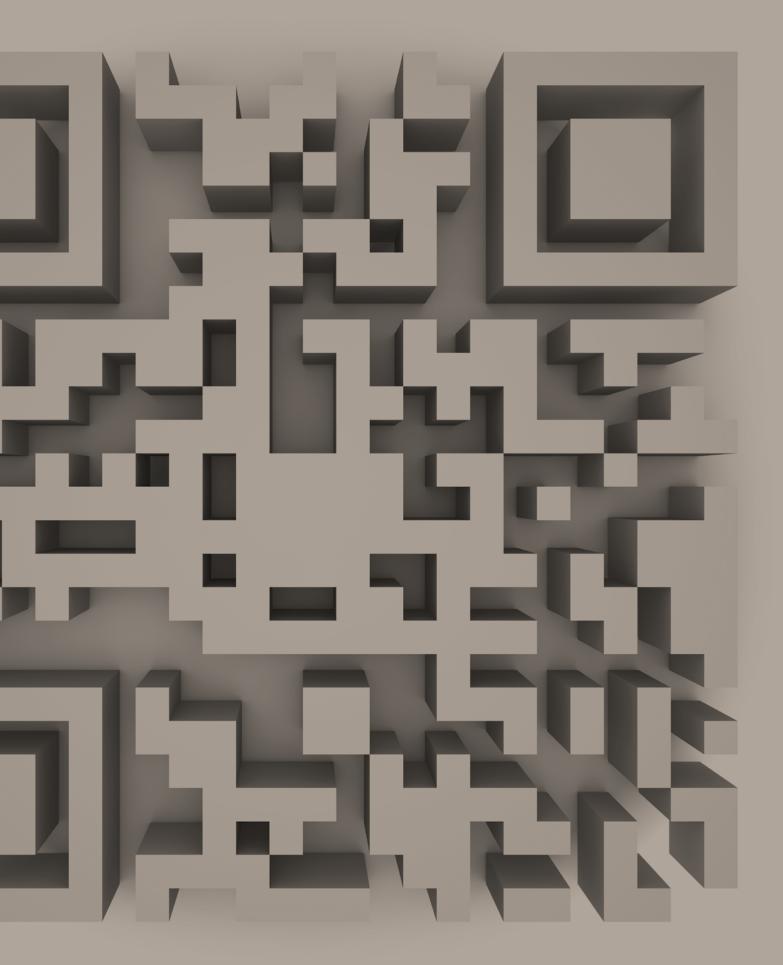
IMPRESSION

sprüngli druck ag

Vous trouverez d'autres informations sur les systèmes suisses de trafic des paiements sur le site Internet www.six-interbank-clearing.com











Chères lectrices, chers lecteurs,

Viennent s'ajouter le détour et le temps d'attente du

autrefois en Suisse. Les paiements étaient si faciles à

mente moi-même chez SIX à quel point il est fastidieux de trouver des majorités pour une procédure et de les

La facture électronique eBill est une procédure de

le paiement. Du reste, une QR-facture peut devenir

menant vers l'eBill. Afin de ne pas devoir se plier aux

Dieter Goerdten

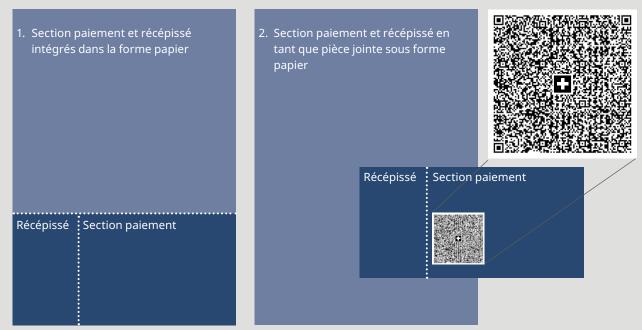
La QR-facture pour les nuls

Harmonisation et numérisation sont les deux maîtres-mots d'une transformation globale du trafic suisse des paiements. Les deux forment ensemble la base d'un traitement des paiements automatisé, minimisant les erreurs et donc efficace, également grâce à la QR-facture. Qu'y a-t-il derrière tout cela et qu'est-ce que la QR-facture apporte? Pourquoi, quand et comment fonctionne-t-elle? Un guide.

Lorsque l'on parle d'harmonisation, c'est principalement en ce qui concerne la normalisation des numéros de compte par l'IBAN et la structure des messages de paiement basée sur ISO 20022. Cela seulement a ouvert la voie à la QR-facture, qui, à son tour, comblera le fossé entre eBill et ainsi le traitement numérique sans heurt de support des factures à partir de la mi-2020. La QR-facture est conçue pour promouvoir la numérisation du trafic des paiements et permettre en même temps l'utilisation des canaux traditionnels comme les paiements au guichet et les ordres de paiement par correspondance.

Ce qui fait la QR-facture

La QR-facture remplit les conditions requises pour un traitement numérique sans rupture de support avec son volume de données en termes de portée, de fonction et de format (ISO 20022). Toutefois, même ceux qui souhaitent continuer à recevoir des factures papier ont un effort moindre à fournir, résultant des ruptures de support dans le processus entre la facturation, l'expédition et l'ordre de paiement: le destinataire de la facture scanne simplement le Swiss QR Code dans la section paiement avec son smartphone, son scanner à main ou sa caméra PC et il lui suffit



Représentation schématique d'une QR-facture avec section paiement et Swiss QR Code



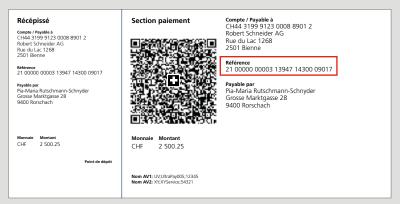
ensuite de valider le paiement sans autre saisie. La saisie fastidieuse des numéros de compte et de référence est éliminée.

Il est essentiel d'imprimer un code QR contenant les informations de paiement dans la section paiement. Ce Swiss QR Code permet de déclencher des paiements auprès des banques via tous les canaux de passation d'ordres, y compris les paiements au quichet.

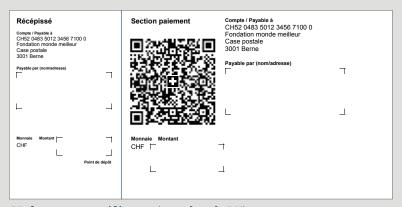
La section paiement de la QR-facture avec récépissé contient les informations nécessaires à l'exécution du paiement, d'une part sous forme numériquement lisible dans le Swiss QR Code, et d'autre part en texte clair. Cela permet au destinataire de la facture de vérifier l'exactitude des données de paiement après la numérisation et avant de valider le paiement et si nécessaire - de saisir les paiements manuellement.

Les trois variantes de la QR-facture

Selon les besoins de l'émetteur de factures ou du destinataire de la facture, les champs de données peuvent être utilisés, omis ou combinés. Il existe en l'occurrence trois variantes de base. Deux d'entre elles tiennent compte de la pratique rodée des bulletins de versement rouges ou oranges actuels (BV ou BVR) et facilitent ainsi le processus de transition. La troisième option concerne principalement le trafic des paiements en euros de plus en plus important utilisant la Structured Creditor Reference (SCOR), standard international conforme à la norme ISO 11649, utilisable aussi bien en Suisse que dans la zone SEPA.



QR-facture avec référence QR (remplace le BVR)



QR-facture sans référence (remplace le BV)



QR-facture avec Creditor Reference (possibilité d'utilisation nouvelle)

Qu'est-ce qu'une référence QR?

La référence QR (Ref Type QR-R) correspond à la référence BVR actuelle (26 caractères numériques suivis d'un chiffre de contrôle) et, comme précédemment, est utilisée pour rapprocher facilement les factures et les paiements chez l'émetteur de factures. Les numéros de référence BVR existants peuvent toujours être utilisés sans modification, ce qui permet une transition sans discontinuité de la facturation par BVR à la QR-facture.

Referenz-Nr./N°de référence/N°di riferimento

21 00000 00003 13947 14300 09017

Modèle de référence BVR pouvant être réutilisée comme référence QR

La référence QR ne peut être utilisée qu'avec le code dit QR-IBAN. Ce dernier est formaté de manière identique à l'IBAN déjà connu. Le QR-IBAN est communiqué exclusivement par la banque à ses clients – à condition bien entendu que la banque propose la procédure QR. Le code QR-IBAN est reconnaissable à l'identification spéciale de l'établissement (QR-IID), car il occupe la plage de valeurs exclusive comprise entre 30000 et 31999. Les QR-IID ont été attribuées aux banques participant au trafic suisse des paiements et traitant des paiements de clients. Elles sont publiées sur le site PaymentStandards.CH dans un fichier des banques test.

CH05 3000 5230 5042 2318 T

Numéro de compte (12 positions)

QR-IID (5 positions)

Chiffre de contrôle (2 positions)

Code de pays (2 positions)

Exemple fictif de QR-IBAN

CONSEIL AUX PROFESSIONNELS

L'identification du client dans les six premières positions de la référence en tant que clé de compte du créancier est éliminée. Afin d'éviter des écritures comptables erronées, il est recommandé de réutiliser le numéro d'identification client à six chiffres existant.

Qu'est-ce qu'une Creditor Reference?

La Structured Creditor Reference (Ref Type SCOR) a la même fonction qu'une référence QR; cela simplifie l'affectation d'un paiement dans la comptabilité débiteurs grâce à un numéro d'identification unique pour chaque transaction. La seule différence par rapport à la référence QR est que son calcul suit une logique différente définie dans la norme ISO 11649. En outre, elle peut être utilisée dans le trafic international des paiements, tandis que la référence QR est limitée à la zone de paiement en francs suisses (Suisse et Liechtenstein). L'utili-

sation simultanée de l'IBAN est une condition préalable à l'utilisation de la référence SCOR.



Exemple de Creditor Reference

CONSEIL AUX PROFESSIONNELS

21 positions de la Creditor Reference à 25 positions peuvent être librement occupées par l'émetteur de factures (numéros rouges dans l'exemple).

Fonctions optionnelles pour augmenter l'automatisation

Diverses fonctionnalités optionnelles ont été intégrées à la QR-facture en tant que services supplémentaires. Elles optimisent le traitement de gros volumes, à la fois chez les émetteurs de factures et leurs destinataires. Les deux fonctionnalités principales sont «Procédures alternatives» et «Informations de facturation»:

Procédures alternatives

Fondamentalement, l'espace de données du code QR est défini de manière à ce que toutes les informations pertinentes pour le traitement d'un paiement soient disponibles. Afin de pouvoir jouer son rôle de passerelle vers d'autres modes de paiement, la QR-facture propose le champ «Procédures alternatives». Ici, la saisie des informations nécessaires à son utilisation peut être normalisée. Par exemple, pour eBill, ce champ peut être renseigné avec l'adresse e-mail du destinatire de la facture. Ainsi, une QR-facture peut être automatiquement convertie en une facture eBill, par exemple par un fournisseur de services. Plus à ce sujet à la page 25.

Informations de facturation

Ce champ offre la possibilité de fournir des informations codées pour la comptabilisation automatisée d'un paiement au destinataire de la facture, quel que soit le traitement des données relatives au paiement. Swico, l'association économique suisse des fournisseurs de echniques d'information, de communication et d'organisation, a élaboré une définition de syntaxe à cet effet et l'a publiée sur son site Web. Plus à ce sujet à la page 26.

Comment créer une QR-facture?

Les QR-factures peuvent être créées et imprimées sur le propre PC de monsieur, madame Tout-le-monde en quelques étapes simples. Certaines caractéristiques de présentation à respecter sont publiées sur Payment-



Standards.CH. Il est encore plus facile d'utiliser un programme de l'un des nombreux fournisseurs de logiciels. Ceux-ci ont déjà commencé avec la programmation de solutions pertinentes en ligne et la conversion de leurs solutions de logiciels commerciaux afin d'assurer la création et le paiement de la QR-facture à compter du 30 juin 2020.

CONSEIL AUX PROFESSIONNELS

Les émetteurs et les destinataires de factures utilisant une solution ERP devraient contacter leur partenaire logiciel pour connaître leur calendrier et planifier en conséquence leurs propres adaptations informatiques et de processus. Une liste des partenaires logiciels supportant la QR-facture est disponible sur PaymentStandards.CH, sous l'onglet «Readiness».

Quels sont les avantages offerts par la QR-facture par rapport au bulletin de versement?

La QR-facture offre une grande flexibilité quant à l'utilisation de différents modes et canaux de paiement. Il s'agit d'une condition préalable pour pouvoir couvrir les besoins de tous les groupes d'utilisateurs. Avantages essentiels:

Pour l'émetteur de factures:

- Imprimer soi-même des factures sur du papier blanc perforé, c'est-à-dire que la commande de bulletins de versement préimprimés appartient au passé
- Les numéros de référence BVR peuvent toujours être utilisés (référence QR)
- Les numéros de référence SCOR (par exemple, pour les paiements dans la zone SEPA) peuvent être utilisés

- Combinaison de numéro de référence et de communications possibles (texte libre ou utilisation de la syntaxe Swico pour les informations de facturation)
- Les champs pour le montant ou le payeur peuvent être laissés en blanc
- Des procédures alternatives (par exemple eBill) peuvent être utilisées

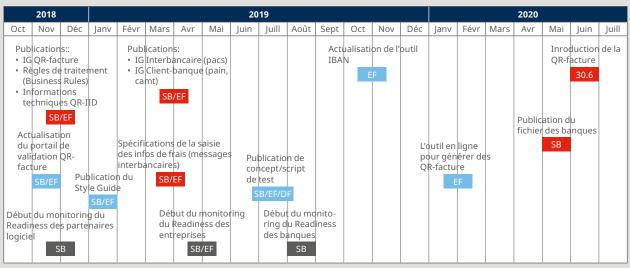
Pour le destinataire de factures:

- Réception d'informations de facturation pour le rapprochement comptable automatique
- La numérisation du code QR remplace la saisie manuelle des données de paiement
- Rapprochement de données correctes grâce aux informations textuelles dans la section paiement
- Liberté dans le choix du canal de paiement:
 e-banking, m-banking ou guichet

Etapes

L'introduction de la QR-facture est complexe, car tous les acteurs du trafic suisse des paiements sont concernés. Le fait est qu'en théorie, toutes les 600 000 entreprises seront dès le 30 juin 2020 en mesure d'envoyer des QR-factures à leurs clients – entreprises ou particuliers. Monsieur, madame Tout-le-monde ainsi que les petites entreprises sans propre logiciel de paiement ou de comptabilité seront en mesure de payer les QR-factures entrantes via les applications e-banking ou m-banking de leur banque. En particulier, les entreprises ayant leurs propres processus créanciers et débiteurs doivent mettre à jour leurs solutions logicielles existantes ou les faire mettre à jour par leurs partenaires logiciels ERP au plus tard à la mi-2020.

Ernst Roth, ZKB Beni Schwarzenbach, SIX



Planification des étapes de la QR-facture

Légende:

- SB: pertinent pour partenaires logiciel et/ou banques
- EF: pertinent pour émetteurs de factures
- DF: pertinent pour destinataires de factures
- Etapes essentielles et spécification des dates de diffusion
- Instructions et aides
- Monitoring du Readiness de la place financière suisse



Thomas Lüthi, responsable produit, compte et solutions de paiement et Product Owner de Zak, Basler Kantonalbank

Les banques en mode Readiness

La Banque cantonale de Bâle et la Banque Cler forment un groupe. La banque de conseil avec son offre numérique et la banque numérique avec présence physique se complètent et profitent de la coopération, également lors du passage à la QR-facture. Thomas Lüthi, responsable produit, compte et solutions de paiement et Product Owner de Zak, parle dans une interview des activités de planification et de communication de la prochaine introduction de la QR-facture et des nouvelles possibilités de commercialisation.



Monsieur Lüthi, l'app Zak de la Banque Cler a été lancée il y a un peu plus d'une année. Vous misez donc sur le smartphone-banking et la numérisation. Quand les comptes bancaires classiques et les guichets clients seront-ils mis au rancart?

La Banque cantonale de Bâle et la Banque Cler n'investissent pas uniquement dans les services numériques. A la Banque Cler, nous sommes en train de réaménager et de moderniser toutes les succursales, ce qui a déjà eu lieu à la Banque cantonale de Bâle. Le contact physique avec les clients reste une partie importante de notre offre omnicanal. Le client peut décider lui-même s'il souhaite se rendre chez son conseiller à la succursale, effectuer les opérations bancaires à domicile à partir de son fauteuil avec son ordinateur portable ou exécuter ses paiements en déplacement.

Nous avons développé avec Zak la première offre destinée aux clients qui souhaitent effectuer toutes leurs opérations bancaires avec un smartphone. Le réseau de succursales de la Banque Cler reste important. Mais il est également clair que nous essayons de rapprocher les mondes numérique et physique.

Existe-t-il une distinction entre la Banque cantonale de Bâle et la Banque Cler quand on parle de monde physique ou numérique?

Oui, cela est évident, ne serait-ce que dans le fait de desservir la population régionale avec des prestations. La Banque Cler opère au niveau national, sans toutefois couvrir tout le territoire, la Banque cantonale se limite au canton de Bâle-Ville, mais y est représentée avec ses succursales dans les quartiers. Les succursales de la Banque cantonale de Bâle dégagent une ambiance de salon-bureau. La Banque Cler, en revanche, n'est plus identifiable de prime abord comme une banque traditionnelle; elle ressemblerait plus à une boutique de télécoms. Cela signifie d'une part que la Banque Cler se concentre sur une «banque numérique présente physiquement dans les zones urbaines», la Banque cantonale étant d'autre part une «banque de conseil dans la région de Bâle avec une offre numérique».

La distinction concerne-t-elle uniquement l'image ou l'informatique, la technologie et les processus sont-ils différents derrière la numérisation?

Dans la mesure du possible, les synergies sont exploitées au niveau des deux banques et les systèmes ou les processus sont gérés de manière uniforme. Toutefois, le cas échéant, les besoins différents des deux banques sont pris en compte et des solutions individuelles mises en œuvre.

Comment s'intègre la nouvelle QR-facture dans votre gamme d'offres?

Notre canal numérique est prédestiné pour le code QR. Le client scanne le Swiss QR Code avec son appareil mobile et la facture est payée en un rien de temps. Cela réduit les erreurs de saisie et le temps nécessaire au paiement par le client. La QR-facture complète très

bien nos offres sur l'ensemble de l'omnicanal. Peu importe que le client veuille livrer physiquement ou numériquement: l'essentiel est qu'il ait le choix et puisse décider de son propre comportement de paiement.

Le client scanne le Swiss QR Code avec son appareil mobile et la facture est payée en un rien de temps.»

Envisagez-vous aussi de lancer avec le temps de nouveaux services destinés à l'émetteur de factures ou à leurs destinataires?

Il va de soi que nous y réfléchissons. De nouveaux services doivent toujours générer de la valeur ajoutée pour nos clients. Dans ce domaine, la QR-facture offre une variété de services possibles. Il est concevable d'utiliser les avantages du code QR également dans d'autres médias. Par exemple, nous pourrions lancer une collecte de dons sur des affiches publicitaires avec un partenaire à but non lucratif. A la différence des bulletins de versement, il est techniquement possible d'imprimer un Swiss QR Code sur chaque support, de le scanner à partir de celui-ci et ainsi de régler une facture. Les opportunités de commercialisation sont donc immenses.

Comment vous assurez-vous que vos clients pourront payer les QR-factures via l'app Zak à compter du 30 juin 2020?

Il est déjà possible de numériser des bulletins de versement orange via Zak. Bien entendu, nous allons adapter l'infrastructure de numérisation correspondante à la QR-facture. En arrière-plan, nous devons encore apporter quelques modifications techniques. Il y a de nouvelles normes, de nouveaux champs à inclure. Viennent s'y ajouter diverses adaptations dans le domaine des adresses structurées. Nous les avons déjà modélisées, sachant qu'elles deviendront tôt ou tard la norme dans le trafic suisse des paiements. Jusqu'à présent, nous n'avions qu'un seul champ pour l'adresse complète du destinataire de la facture. Nous avons nouvellement implémenté des champs distincts: rue, code postal, ville et pays, par exemple. Nous accordons donc suffisamment de temps à nous-mêmes et à nos clients pour s'habituer aux données d'adresse structurées et ne devrons pas tout changer en même temps ultérieurement.

Où en êtes-vous avec la réorganisation technique des interfaces client?

Nous avons déjà préparé une étude préliminaire et, sur cette base, un concept technico-professionnel qui indique les adaptations à effectuer en arrière-plan pour le passage à la QR-facture. Les changements affectent non seulement nos canaux numériques tels que Zak, le m-banking ou l'e-banking, mais également le système de noyeau bancaire. Celui-ci doit également être prêt pour notre propre facturation, afin que nous puissions honorer les QR-factures de nos fournisseurs. En juillet, nous entamerons la phase de mise en œuvre de la QR-facture dans tous les systèmes et applications, afin d'être prêts pour le going live de la QR-facture d'ici la mi-2020.

Que comprend votre offre de facturation? QR-IBAN avec référence QR, QR-IBAN avec référence QR et communication, IBAN avec Creditor Reference ou IBAN sans référence? Ou couvrez-vous toutes les variantes de la QR-facture?

Nous examinons actuellement la gamme de produits que nous souhaitons proposer à nos clients. Comme déjà mentionné, l'accent est mis sur les avantages et la valeur ajoutée correspondante pour nos clients.

Les bulletins de versement d'aujourd'hui côtoieront la QR-facture durant un certain temps. Prévoyezvous d'abolir le BVR après une période de transition ou attendez-vous l'arrêt officiel de la procédure par PostFinance?

Nous suivrons le marché. Cela semble le plus logique pour le client, en particulier lors de la remise physique de bulletins de paiement et de QR-factures. S'il entretient plusieurs relations bancaires, il est utile pour lui que tout provienne d'une même source. Mais je peux très bien imaginer que nous ne proposerons que la QR-facture dans certains systèmes électroniques déjà avant le clap de fin. Question timing, nous nous alignerons sur le marché afin de ne pas déconcerter les clients. Il est important que le comportement de paiement des clients ne soit pas compromis. En réalité, il n'appartient pas au client privé de modifier numériquement son comportement de paiement, mais à l'émetteur de factures d'en permettre le règlement numérique par les destinataires.

Je peux très bien imaginer que nous ne proposerons que la QR-facture dans certains systèmes électroniques déjà avant le clap de fin.»



GLOSSAIRE

Transfert de fichier: les Payment Connectivity Services sont des solutions de trafic des paiements destinées à la clientèle entreprises et aux groupes. Ils permettent le transfert de fichiers entre l'application de comptabilité ou de gestion de trésorerie et l'établissement financier qui gère le compte. Des fichiers de données peuvent être lus dans pain.001 (Upload).

EBICS: «Electronic Banking Internet Communication Standard» (EBICS) est un standard de communication basé sur Internet dans le trafic des paiements. A l'aide de logiciels commerciaux, il permet l'échange direct, par exemple d'ordres de paiement, de messages d'état et de relevés de compte entre la clientèle entreprise et les banques

camt.054: les avis de débit et de crédit sont produits dans la norme ISO 20022 par des messages camt.054. La livraison des avis est généralement pilotée par évènement (par ex., après la passation d'un ordre) au fur et à mesure lors d'entrées et de sorties.

QR-IBAN avec référence QR: dans cette variante de QR-facture, la référence QR correspond au numéro de référence BVR actuel et doit être utilisée avec le QR-IBAN Le QR-IBAN a un identifiant spécial qui sert à reconnaître le mode de paiement.

IBAN avec Creditor Reference: la Creditor Reference (norme ISO) et l'IBAN constituent une autre variante de la QR-facture. Cette référence est également utilisée dans le trafic des paiements SEPA.

IBAN sans référence: cette variante de QR-facture convient aux virements sans référence.



Supposons que l'émetteur de factures propose la QR-facture à son client et que celui-ci préfère le chemin physique. Comment le motivez-vous pour qu'il remette la facture de préférence par les canaux e-banking et m-banking?

Une tarification pour la remise physique de bulletins de versement dans les canaux électroniques existe depuis plus longtemps déjà. Les clients sensibles aux coûts choisissent généralement nos canaux numériques. Cependant, ils sont libres d'opter pour le mode de paiement leur convenant.

Quand informerez-vous activement votre clientèle entreprises sur l'introduction de la QR-facture avec ses variantes?

Nous planifions actuellement diverses activités dans le domaine de la communication client. Nous adaptons nos pages Internet au fur et à mesure. De plus, nos conseillers à la clientèle entreprises ont reçu le dépliant de la place financière suisse, qui peut être utilisé activement lors d'entretiens avec les clients. Au cours du troisième trimestre 2019, nous interpellerons activement nos clients.

Quand prévoyez-vous des activités de communication pour votre clientèle privée / les consommateurs?

Ici également, nous planifions actuellement diverses activités dans le domaine de la communication client. D'une part, nous mettons à jour nos pages Internet au fur et à mesure, d'autre part, dès le troisième trimestre

2019, nous informerons activement nos clients privés des modifications apportées via des annexes au relevé de compte. Nous examinons, entre autres, des activités de publipostage distinctes ainsi que des messages diffusés via l'e-banking. Pour nous en tant que banque, il est important que nous communiquions rapidement et de manière transparente.

Interview:

Gabriel Juri et Karin Pache



informations complémentaires

- Présentation standard pour conseillers à la clientèle bancaire: www.paymentstandards.ch/dam/ downloads/standard-presentation-fr.zip
- Dépliant QR-facture: www.paymentstandards.ch/ dam/downloads/Flyer-QR-facture-version-online.zip
- S'abonner à la newsletter bancaire de Payment-Standards.CH: www.paymentstandards.ch/fr/ services/form/newsletter-registration.html

FAQ SUR DES ASPECTS TECHNIQUES DU PASSAGE A LA QR-FACTURE

Planifiez-vous le paiement de la QR-facture par transfert de fichier (version-pain 11.2019) avec l'e-banking ou d'autres solutions?

Oui, via e-banking et EBICS.

Quelles offres de paiement ou d'informations de compte ne seront plus disponibles avec la QR-facture?

Lorsque les bulletins de versement rouges et oranges actuels seront abandonnés après la période de transition, la fonction de numérisation des bulletins de versement oranges n'existera plus. D'autres offres relatives aux produits sont toujours à l'étude.

Garantirez-vous la notification d'avis de débit et de crédit (rapports de compte) selon camt.054 à compter du 30 juin 2020?

Oui, la fonction camt.054 (y compris camt.054 BVR) sera disponible via e-banking et EBICS à ce moment-là. Dans l'e-banking, camt.054 est déjà disponible au téléchargement aujourd'hui.

Qu'en est-il des relevés et rapports de compte?

Les relevés et rapports de comptes seront également disponibles via e-banking et EBICS à compter du 30 juin 2020. En raison des QR-factures sur papier, vous serez également obligé d'adapter votre plate-forme de numérisation. Où en sont les préparatifs dans ce domaine?

Nous traitons notre trafic des paiements par Swisscom et sommes en contact étroit avec Swisscom concernant l'état du projet QR-facture.

Proposerez-vous des formulaires types de QR-factures en blanc à vos clients non férus de technique numérique?
Cela fait l'objet de l'examen en cours de notre offre future.

Avez-vous l'intention de proposer un outil de QR-facturation à vos clients?

Cela fait également l'objet de l'examen en cours de notre offre future. Cependant, nous supposons qu'il existera de nombreuses possibilités sur le marché

Mettrez-vous à disposition un scanning de code QR dans Zak ou dans l'e-banking?

Nous proposerons de scanner les factures dans Zak, de manière analogue à l'e-banking et au m-banking actuellement. Cela se fait également dans l'e-banking via un appareil mobile.

Quand comptez-vous fournir la QR-facture dans votre application bancaire de test?

Pour le moment, aucune date concrète ne peut être citée.

Les défis pour la communication bancaire

Le remplacement des bulletins de versement actuels par la QR-facture constitue un évènement historique dans le trafic suisse des paiements. En plus de tous les émetteurs de factures en Suisse, ce changement concerne l'ensemble de la population suisse. Commencer la communication dès que possible est urgent et nécessaire.

Une communication client réfléchie, compréhensible et utile au bon moment en constitue la clé de voûte. L'engagement de chaque banque est nécessaire afin de garantir le succès de l'introduction de la QR-facture. Pour les plus petites banques notamment, les ressources en communication les limitent dans la gestion d'une campagne majeure par leurs propres moyens. La plateforme de communication de la place financière suisse, PaymentStandards.CH, propose donc un large spectre d'outils à cet effet.

La base est le savoir-faire des collaborateurs

Une information client réussie nécessite que les propres collaborateurs disposent des connaissances requises sur la QR-facture. La formation interne doit donc commencer immédiatement, si ce n'est déjà fait. Les informations requises par le groupe cible concerné doivent être prises en compte. Par exemple, les conseillers à la clientèle entreprises nécessitent une confrontation plus poussée avec la section paiement de la QR-facture spécifique à leurs clients que les conseillers clientèle privée. Dans le segment des clients entreprises, le thème «Facturation structurée avec référence QR/Creditor Reference» et la question de savoir comment la facturation actuelle avec bulletins de versement rouge/orange peut être transférée de cas en cas sur la QR-facture doivent être en point de mire. Egalement assez tôt, les collaborateurs d'arrièreoffice et des centres de support internes ou externes doivent disposer du savoir-faire de mise. Plus l'introduction de la QR-facture est proche, plus le nombre de demandes de renseignements des clients à traiter sera

Commencer maintenant la communication clientèle!

Dans une année environ, la QR-facture fêtera son lancement. Si aucune communication client n'a encore eu lieu, il est maintenant grand temps de se mettre à la tâche. Il est important de donner différentes priorités aux divers groupes cibles:

Priorité 1: Destinataire de factures avec comptabilité créditeurs informatisée > Paiement de factures avec un logiciel comptable

- Priorité 2: Emetteur de factures avec comptabilité débiteurs informatisée > Facturation et clôture des postes non soldés avec un logiciel comptable
- Priorité 3: Autres émetteurs de factures > Facturation avec bulletins de versement pré-imprimés par leur banque et rapprochement manuel des postes non soldés
- Priorité 4: Consommateurs classiques (autres destinataires de factures) > Paiement des factures via e-/m-banking, ordres de paiement ou au guichet postal/bancaire

Le groupe cible actuellement le plus urgent est constitué des destinataires de factures avec comptabilité créditeurs informatisée. Ces clients entreprises devront tout particulièrement se préparer à la réception de QR-factures à compter du 30 juin 2020. Parce que si, à cette date butoir, ils devaient ne pas être en mesure de payer les QR-factures avec l'aide de leurs systèmes, ils pourront s'attendre à des charges élevées appelées par d'éventuelles solutions de rechange. Si rien n'est fait, ces clients bancaires seront en retard de paiement. Les clients qui utilisent un logiciel pour leur facturation et impriment eux-mêmes leurs bulletins de versement doivent être informés au moins une année à l'avance, c'est-à-dire aujourd'hui, de l'introduction et des possibilités d'utilisation de la QR-facture. Contrairement aux destinataires de factures, les émetteurs ne sont pas obligés d'achever leur migration avant le milieu de 2020. Ils décident eux-mêmes quand passer à la QR-facture, tant que les bulletins de versement rouge et orange sont toujours valables. Toutefois, les avantages de la QR-facture devraient être démontrés suffisamment tôt à la clientèle et un changement rapide proposé. A l'heure actuelle, la communication avec les clients qui reçoivent leurs bulletins de paiement de leur banque attitrée et qui rapprochent manuellement leur comptabilité débiteurs est moins urgente. Il est conseillé ici de se référer à la nouvelle QR-facture environ six mois avant son introduction. Les moyens de communication existants peuvent être utilisés de manière optimale à cette fin, par exemple en adaptant de façon appropriée la lettre d'accompagnement à l'envoi de bulletins de versement pré-imprimés. L'urgence est également moins grande



pour les clients dans le rôle de consommateurs traditionnels. Ici, une information est suffisante trois à six mois avant l'introduction de la QR-facture. Il peut être communiqué, par exemple, via un message e-banking, dans une annexe au relevé de compte, lors de la saisie d'un paiement dans l'e-/m-banking ou lors de la remise de formulaires d'ordres de paiement. Etant donné que ces groupes cibles paient leurs factures par les voies fournies par les établissements financiers, aucune adaptation n'est nécessaire, du moins d'un point de vue technique. Tout au plus, il sera nécessaire de télécharger ou de mettre à jour une app de numérisation correspondante ou de remplacer le lecteur. Le paiement avec ordre de paiement reste inchangé.

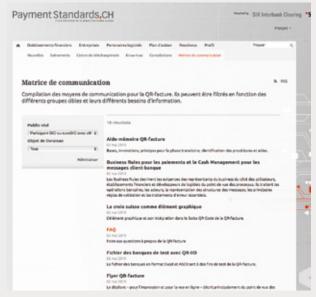


Plan d'action en matière de communication

La place financière suisse soutient avec une variété d'aides

La place financière suisse fournit diverses aides afin de soutenir les différentes banques dans leur campagne de communication. En collaboration avec des représentants sélectionnés des banques, y compris PostFinance, et des spécialistes de la communication, SIX a élaboré entre autres un film explicatif, un dépliant destiné au conseil à la clientèle, un Style Guide pour l'impression de la QRfacture et une présentation à l'intention des conseillers à la clientèle. Ils sont publiés sur PaymentStandards.CH depuis un certain temps déjà. Les recommandations relatives à l'utilisation de la QR-facture, qui seront publiées prochainement, constituent un autre outil important. Il s'agit d'un guide qui utilise divers exemples d'application pour montrer comment la facturation précédente (par ex., avec un champ d'informations manuscrites) fonctionne désormais avec la QR-facture. Le guide tient compte des différents besoins des émetteurs de factures et est donc particulièrement bien adapté à la communication avec ce groupe cible hétérogène. Chaque émetteur de factures devrait y trouver son compte, de la PME à l'association, en passant par l'entreprise individuelle. La section générale du guide convient également au grand public et surtout à la formation de collaborateurs. Une matrice de communication également publiée sur PaymentStandards.CH fournit un aperçu de tous les moyens de communication et de Guidelines mis à disposition par la place financière. La matrice articule les publications en groupes cibles

(banques, émetteurs de factures, etc.) avec des explications et un accès direct aux aides correspondantes.



Exemple avec le groupe cible «Participants SIC et/ou euroSIC avec offre QR-facture»

La matrice va au-delà de la simple communication et renvoie également à des informations (Business Rules, Implementation Guidelines, etc.), qui aident les établissements financiers dans la mise en œuvre technique de la QR-facture. L'ensemble du contenu peut être largement utilisé pour:

- Information interne et formation
- Information à la clientèle bancaire
- Informations aux partenaires (par ex., partenaires logiciels)
- Descriptions de produits et brochures
- Manuels
- Conditions générales
- Adaptation de processus et de systèmes (auprès les banques, partenaires logiciels, les destinataires et émetteurs de factures)

La matrice de communication est constamment mise à jour et doit donc être consultée régulièrement. A cette fin, un flux RSS peut être souscrit à PaymentStandards.CH, qui indique en permanence de nouvelles ressources. Il est fortement recommandé aux collaborateurs bancaires de s'abonner aux newsletters mensuelles. Avec ces outils, les banques sont parées pour compléter leur propre communication sur une base continue.

Marco Freund

Raiffeisen Suisse

Informations complémentaires

- Matrice de communication: www.paymentstandards.ch/matrice-de-communication
- Inscription à la newsletter pour les collaborateurs bancaires: www.paymentstandards.ch/fr/services/ form/newsletter-registration.html



Le trafic suisse des paiements est fondamentalement harmonisé et modernisé depuis quelques années déjà. A cette fin, les différentes procédures de paiement précédemment utilisées par les banques et PostFinance, fondées sur la norme ISO 20022, ont déjà été regroupées et normalisées.

Dans les années à venir, toutes les autres procédures et tous les formats seront progressivement adaptés aux nouvelles exigences du marché. La QR-facture lisible numériquement remplace tous les bulletins de versement et le paiement numérique sans heurt est créé avec la nouvelle infrastructure pour eBill.



La première version du bulletin de versement

Avec les deux innovations suisses, la place financière poursuit systématiquement la numérisation du trafic des paiements, les ruptures de médias seront closes et cela rendra les processus plus efficaces et plus économiques. L'harmonisation est le plus important projet d'infrastructure financière depuis 30 ans et offre aux partenaires et aux clients un point de départ unique au développement de leurs propres innovations et solutions de marché. La Poste a jeté en 1906 les bases de l'actuel trafic des paiements avec l'introduction du service des chèques postaux et la première version du bulletin de versement. A partir de ce moment-là, le grand public a pu ouvrir son propre compte de chèques postaux et effectuer des virements à distance. Les banques ont emboîté le pas, ouvert leurs propres comptes de chèques postaux, permettant ainsi à leurs clients de virer de l'argent sur des comptes bancaires via les quichets postaux. Après la Seconde Guerre mondiale, l'économie suisse a fleuri et la prospérité de la population a augmenté de façon constante. A cela s'ajouta la demande d'un trafic des paiements à l'échelle nationale. Dans les décennies qui ont suivi, un processus certes sophistiqué de clearing sur documents s'est développé, mais mis en œuvre avec un effort manuel considérable et devenant par conséquent lent, peu efficace et guère économique. Pour y remédier, la place financière suisse a mis en service le système de paiement Swiss Interbank Clearing (SIC) en 1987.

L'automatisation est suivie d'une harmonisation

Avec le lancement du système SIC, le trafic des paiements et le système bancaire ont été catapultés dans l'ère électronique. L'objectif était évident: le traitement des paiements devait être automatisé systématiquement et complètement. Depuis 30 ans, SIC répond à ces attentes, rend les paiements économiques, rapides, à sécurité intrinsèque et le circuit monétaire extrêmement efficace dans toute la Suisse. Cependant, il est apparu qu'avec le développement purement organique des processus de règlement existants, la transformation numérique à venir et les exigences réglementaires croissantes dans l'environnement national et international ne pouvaient plus être satisfaites. Les procédures de paiement des banques (DTA) et de PostFinance (OPAE) à partir des années 1980 présentaient des structures trop différentes et propriétaires. Il était clair qu'un renouvellement technologique total du système SIC s'imposait et,

s'y associant, des adaptations chez tous les participants raccordés traitant leurs paiements automatisés par un logiciel comptable.

Développement international pionnier

Comme de plus en plus d'entreprises suisses opèrent partout et intègrent leurs clients et fournisseurs du monde entier à la chaîne de valeur, la numérisation des processus de paiement ne peut s'arrêter à la frontière nationale. Plus de la moitié des virements transfrontaliers sont effectués en euros. C'est pourquoi la place financière suisse a suivi les développements de l'espace unique de paiement en euros (SEPA) dans la planification de l'harmonisation. A la mi-2014, tous les Etats membres de l'UE et les pays participant au SEPA avaient basculé leurs procédures propriétaires du côté client-banque vers la norme ISO 20022. Il était donc logique que la Suisse se base également sur cette norme. Contrairement à l'UE, toutefois, la tâche herculéenne était organisée de manière purement privée, sans aucune exigence réglementaire. Les clients, les entreprises de logiciels et les banques ont travaillé ensemble étroitement pendant des années et ont contribué ensemble à la réalisation de l'ambitieux passage à la norme ISO 20022. A la mi-2018, le moment était venu: la norme ISO 20022 était introduite dans tout le pays et les deux procédures de paiement des banques et de PostFinance ont été combinées dans une solution éprouvée à l'échelle mondiale. A la différence de l'UE, le changement «de bout en bout» a été réalisé, c'est-à-dire du client aux infrastructures de marché via les banques. Le trafic suisse des paiements avec ISO 20022 est à la fois tourné vers l'avenir et concurrentiel. Il est donc bien équipé pour adapter rapidement toutes les procédures ultérieures aux futurs défis.

Fermer les ruptures de médias – traitement plus efficace

La part des virements électroniques est déjà de 75% aujourd'hui. Mais tous ces paiements ne sont pas traités de manière automatisée. Il existe trop de discontinuités de supports dans l'ensemble de la chaîne de processus qui ralentissent le traitement des paiements, le rendent sujet aux erreurs et donc inefficace. Le logiciel de paiement des émetteurs de factures produit des factures papier que le client doit saisir manuellement dans l'e-banking. Des informations numériques sont ainsi remises sur papier pour être à nouveau numérisées par le client. Compte tenu de la transformation progressive des processus commerciaux, procéder ainsi n'est plus à la page. En outre, les discontinuités dans les médias pourraient entraver le respect des exigences réglementaires telles que l'ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA). Encouragée par les normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'ordonnance oblige les banques à effectuer tous les paiements uniquement après un examen approfondi et diligent. De toute évidence, avec un peu plus d'un milliard de

virements par année, ces contrôles sont compliqués par les discontinuités existantes dans les médias. Un traitement continu des paiements sans rupture de médias ne réussira que si les procédures, processus, formats et justificatifs existants sont simplifiés et unifiés ou remplacés.

Plus de précision - moins d'effort

La prochaine étape dans l'avenir du trafic des paiements est l'introduction de la QR-facture. A compter du 30 juin 2020, elle remplacera progressivement tous les bulletins de versement et, conjointement à la norme ISO 20022, garantira que les exigences réglementaires pourront désormais être remplies automatiquement. Le code QR contient nettement plus d'informations que les bulletins de versement actuels. Par exemple, dans le cas de paiements avec un numéro de référence, le nom, le numéro de compte et l'adresse du donneur d'ordre sont également intégralement transmis à la banque du créancier, qui est responsable du respect des exigences réglementaires. De plus, la QR-facture automatise des processus importants. Les informations nécessaires au paiement peuvent être simplement numérisées avec le smartphone ou le lecteur et validées pour le paiement dans l'e-banking et le m-banking en un seul clic. L'effort manuel est donc également considérablement réduit pour les clients et des saisies erronées peuvent être pratiquement évitées. Dans le même temps, la QR-facture prend en charge toutes les procédures de paiement sur papier, qui représentent encore 25% de l'ensemble du trafic des paiements.

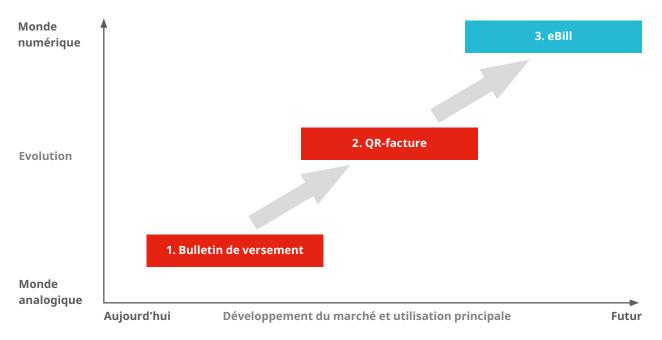
Un pas dans l'avenir numérique

eBill va beaucoup plus loin. La nouvelle infrastructure eBill sera introduite par toutes les banques d'ici 2020.

eBill ferme les dernières ruptures de médias et numérise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la création de la facture au paiement: les émetteurs de factures envoient les factures directement et en toute sécurité dans l'e-banking et le m-banking de leurs clients. Ceux-ci vérifient toutes les informations en ligne et peuvent valider le paiement en appuyant sur un bouton. eBill simplifie systématiquement tous les processus et repose entièrement sur l'expérience client sans papier et numérique. D'autres améliorations fonctionnelles suivront en 2020, par ex. eBill pour les PME et l'enregistrement simplifié pour les émetteurs de factures. En outre, grâce à la procédure alternative, les émetteurs de factures pourront à l'avenir convertir des QR-factures en facture numérique via eBill.

Exploiter le potentiel d'innovation suisse

Globalement, l'harmonisation du trafic des paiements constitue un élan positif pour l'ensemble de l'économie et de la société suisses. La QR-facture et le nouveau service eBill comprennent des procédures suisses favorisant les travaux d'innovation interdisciplinaires. Les banques et les développeurs de logiciels peuvent étendre les solutions existantes avec des fonctionnalités supplémentaires, que ce soit via des applications utilisant le code QR ou via des solutions de facturation intégrées dans le contexte de la stratégie eBill. L'intégration étroite des processus financiers rend l'ensemble du trafic des paiements plus efficace. Tous les processus de paiement et de contrôle sont connectés sans heurt et sont nettement plus économiques grâce au passage à ISO 20022, à la QR-facture et à eBill. Les données sont disponibles plus rapidement et les informations sont plus transparentes, ce qui a un effet positif sur la gestion globale de la liquidité d'une entreprise.



Evolution numérique de la facture



Factures numériques. Simplicité. Sécurité. Rapidité. www.ebill.ch

Un investissement dans le potentiel économique de la Suisse

Ceci est également démontré par une étude commandée par la place financière suisse au cabinet de conseil Deloitte. Après le passage à ISO 20022 et à la QR-facture, les coûts de processus et en capital seront plus bas de CHF 270 à 300 millions par rapport à aujourd'hui. Les trois quarts des économies reviennent aux entreprises privées et le reste au secteur public. Les établissements financiers supportent une grande partie des coûts d'investissement et économisent entre CHF 60 et 70 millions par an, le secteur privé devant s'attendre à des coûts d'investissement d'environ CHF 500 millions et le secteur public à environ CHF 80 millions.

Les coûts d'investissement sont relativisés compte tenu de l'importance du trafic des paiements pour l'ensemble de l'économie. Il prend en charge toutes les transactions commerciales nationales et internationales et contribue ainsi de manière significative à la performance économique de la Suisse. Environ CHF 39 000 milliards sont traités chaque année via le trafic des paiements interbancaires et des clients. Ainsi, le PIB suisse est transmis 60 fois à travers l'infrastructure des établissements financiers. L'investissement associé à l'harmonisation du trafic des paiements contribue à la réalisation efficace des exigences réglementaires existantes et futures, ainsi qu'à la transformation numérique en cours dans de nombreux secteurs de l'économie et de la société. L'harmonisation contribue donc également de manière décisive à ce que la Suisse puisse exploiter avec succès ses opportunités dans un monde de plus en plus numérique. Le passage à un système unifié améliorera les conditions économiques pour les PME, ce qui pourra à son tour déclencher une impulsion positive pour l'attractivité de la Suisse en tant que site.

Le cycle économique numérique boucle à la boucle

Dans le passé déjà, les établissements financiers suisses ont constamment poussé le changement numérique et l'innovation a aidé l'économie à ouvrir de nouveaux domaines d'activité: à partir des années 1960, premier distributeur automatique d'argent avec une disponibilité de 24 heures sur 24 par carte de compte avec piste magnétique et puce pour le paiement sans espèces au

point de vente ou l'e-banking et le m-banking jusqu'aux paiements entre personnes (P2P) avec TWINT. Au cours des dernières années, l'ensemble des flux monétaires a été constamment adapté à la modification des habitudes de vie et de commerce dans un grand nombre de domaines. Pour ce faire, les établissements financiers ont continuellement façonné le changement technologique par étapes. Cela vaut aussi pour l'harmonisation dans le trafic des paiements.

Changement structurel responsable

Conscients du fait que les paiements sont au cœur de tous les groupes de la population, les paiements seront toujours possibles au bureau de poste et par voie postale une fois l'harmonisation terminée. Toutes les informations nécessaires pour le paiement seront toujours visibles à l'œil nu, c'est-à-dire sans aide technique, après l'introduction du nouveau code QR. Les clients qui préfèrent une expérience transparente numérique des services e-banking et m-banking optent pour eBill, un processus tourné vers l'avenir qui s'adapte en permanence aux nouveaux besoins du numérique.

La place financière suisse est consciente que, grâce à l'harmonisation, toutes les entreprises privées, le secteur public, les organisations à but non lucratif, les associations et, finalement, les particuliers doivent adapter leurs processus de paiement. Les établissements financiers s'engagent donc à ce que le processus se déroule sans heurt à tous les niveaux et soutiennent activement leurs clients dans les travaux de changement. Ils offrent des sessions d'information, de formation et de conseil et accompagnent les clients avec des outils pratiques tels que des études de cas et des environnements de test. La place financière veut façonner l'avenir de manière active et durable. Cependant, ce propos ne peut réussir que si les transitions sont coordonnées avec les différents modèles de vie et de société. Le progrès peut être conçu de manière responsable en soutenant et en accompagnant le plus grand nombre possible de parties prenantes dans leur passage à l'ère numérique.

Conseil d'administration

SIX Interbank Clearing SA



Pierre Arnaud, CEO, Epsitec SA

L'industrie du logiciel s'attend encore à beaucoup de travail d'information

Il est essentiel que les éditeurs de logiciels intègrent la QR-facture dans leurs logiciels de comptabilité et de paiement pour que la QR-facture soit introduite avec succès dans les quelque 600 000 entreprises suisses. Le déploiement du logiciel auprès des clients doit également être achevé au plus tard le 30 juin 2020, date du lancement sur le marché de la QR-facture. Et, comme le souligne Pierre Arnaud dans l'interview, les clients doivent encore installer effectivement les mises à jour. Le directeur de la société informatique Epsitec SA entrevoit encore d'autres risques.



Monsieur Arnaud, vous êtes considéré comme l'un des pères spirituels de la définition syntaxique des informations de facturation dans la QR-facture. Quel est le but poursuivi?

La QR-facture, telle qu'elle avait été initialement proposée par SIX, ne prenait pas suffisamment en compte les besoins des utilisateurs de logiciels de paiement et de gestion des créanciers. C'est pour cela que le groupe de travail ERP de Swico a proposé d'étendre le schéma de la QR-facture et d'inclure des informations additionnelles touchant à la TVA ou aux conditions de paiement. Celles-ci apportent une réelle plus-value aux PME en ouvrant les portes vers une automatisation accrue à la fois de la préparation des paiements et de leur comptabilisation.

L'année dernière, votre société a développé un logiciel d'entreprise permettant de transmettre la déclaration de la TVA intégralement par voie électronique, en ligne et 24h/24 à l'Administration fédérale des contributions. Quelle est la relation entre ce type de décompte TVA et la QR-facture?

L'établissement des décomptes TVA, qu'il soit électronique ou traditionnel, requiert des informations claires en lien avec les prestations acquises. Les principes de base qui sous-tendent l'établissement des décomptes TVA n'ont pas changé, mais les informations additionnelles présentes dans la QR-facture permettront d'attribuer le chiffre d'affaires selon les taux de TVA et les périodes correspondants, sans intervention manuelle du comptable.

Vous avez mis en place un répertoire en ligne où la communauté des développeurs peut discuter des problèmes liés à la mise en œuvre des informations de facturation. Cependant, seul Epsitec y est active. Comment l'expliquez-vous?

J'y vois deux explications possibles: soit les éditeurs de logiciels n'ont pas encore commencé à implémenter la QR-facture, soit les spécifications publiées par Swico sont tellement claires, qu'elles ne nécessitent aucune explication (*rires*). Plus sérieusement, nous n'avons enregistré que peu de visites sur www.swiss-qr-invoice.org, mais j'espère qu'à la suite de cet article, les développeurs profiteront de la plate-forme d'échange qui leur est offerte au travers de GitHub.

Depuis longtemps, il est possible de tester les informations de facturation par rapport à la syntaxe définie à l'aide du validateur de Swico. A quel point l'utilisation de cet outil est-elle répandue et à qui profite-t-il?

Nous ne collectons pas de données sur l'utilisation du validateur, il m'est donc impossible de répondre de manière chiffrée. Cet outil est destiné aux développeurs qui souhaitent vérifier si le code QR généré par leur logiciel est conforme – il sera donc d'intérêt surtout dans les douze prochains mois –, mais il s'adresse aussi aux utilisateurs finaux qui souhaitent comprendre ce que contient un code QR. Il faudra attendre que la QR-facture passe

en production pour que notre outil devienne utile pour ce public cible.

Cet outil est destiné aux développeurs qui souhaitent vérifier si le code QR généré par leur logiciel est conforme»

Votre logiciel commercial est principalement utilisé par les PME. Quel est l'état d'esprit de la clientèle concernant la QR-facture en général et le champ «Informations de facturation» en particulier?

Nous avons informé nos clients sur les changements à venir en 2020 et comme toute évolution nécessitant une mise à jour des logiciels et une modification des habitudes, cela a provoqué quelques grincements de dents. Pour que la comptabilisation des créanciers puisse être automatisée, il faudra que les émetteurs de factures jouent le jeu et implémentent les informations additionnelles définies par Swico. Ce n'est donc qu'au moment de la mise en oeuvre de la QR-facture que le client final pourra mesurer les réels avantages qu'apporte la nouvelle solution.

La définition de la syntaxe est également un élément important si un émetteur de factures souhaite offrir à ses destinataires de factures des méthodes de paiement alternatives telles que l'eBill. Quelle est votre expérience à cet égard? En phase avec l'introduction de la QR-facture, l'adressage supplémentaire en tant qu'eBill est-il «programmé en même temps»?

En effet, la méthode de paiement eBill utilise les données supplémentaires de la QR-facture pour déterminer le délai de paiement de la facture. Pour un éditeur de logiciel, il fait sens d'émettre une QR-facture avec le maximum de données, en intégrant aussi – quand cela est possible – les champs supplémentaires utiles à l'identification du destinataire eBill. C'est d'ailleurs ce que nous allons faire dans nos logiciels Crésus. En outre, le passage à la QR-facture sera aussi pour nous le moment idéal pour inclure dans nos factures PDF les données propres au standard ZUGFeRD, ce qui est une spécification d'un format pour des factures électroniques. Ainsi, nos utilisateurs pourront produire des factures à la fois pour les clients traditionnels (QR-facture papier ou PDF), les clients eBill et les entreprises qui tablent sur ZUGFeRD.

Voyez-vous des services supplémentaires que vous offrirez à vos clients sur la base de la QR-facture? Non.

Une année avant l'introduction de la QR-facture est un bon moment pour scruter la boule de cristal. Qu'en pensez-vous: combien de vos clients seront prêts à traiter les QR-factures entrantes le 30 juin 2020? Et combien vont envoyer des QR-factures à leurs destinataires?

Tous les utilisateurs Crésus au bénéfice d'un abonnement aux mises à jour seront prêts à recevoir des QR-factures déjà fin 2019. Comme l'abonnement n'est pas obligatoire, je ne peux qu'espérer que les utilisateurs de vieux logiciels mettraient eux aussi leur installation à jour: un grand travail d'information nous attend encore. Mais combien d'utilisateurs voudront émettre les premières QR-factures et faire partie des avant-coureurs et essuyer les plâtres? Une petite minorité, probablement. Tant que les grands émetteurs de factures (Swisscom, Confédération, caisses maladie, etc.) n'auront pas montré l'exemple, je doute que nos clients fassent le pas.

Identifiez-vous les secteurs ou d'autres catégories d'entreprises qui alignent leur organisation, leurs processus et leurs systèmes sur la QR-facture très rapidement et à un stade précoce?

Nous nous adressons à tous les corps de métiers avec nos logiciels Crésus. Je ne pense pas que l'adoption de la QR-facture dépende d'une branche – mais plutôt d'un état d'esprit. J'espère que l'introduction de la QR-facture poussera les petites entreprises qui utilisent encore des bulletins de versement sans référence à numériser leurs processus, et à améliorer de ce fait le suivi des encaissements et automatiser l'émission des rappels. Beaucoup d'entreprises utilisent malheureusement encore un processus entièrement manuel.

Je ne pense pas que l'adoption de la QR-facture dépende d'une branche – mais plutôt d'un état d'esprit.»

Selon vous, quels groupes de clients pourraient être «critiques» à la date de lancement?

Je ne crois pas que le délai de mise en service de la QR-facture soit un élément critique pour nos clients, dans la mesure où la mise à jour se fera automatiquement. Je vois par contre d'un œil inquiet les clients passifs: ce ne sera que bien après le 1er juillet 2020 que les problèmes commenceront. En effet, que se passera-t-il lorsque ces clients se rendront compte qu'ils ne peuvent plus payer les factures des fournisseurs qui auront adopté la QR-facture? Feront-ils le pas ou tenteront-ils de payer coûte que coûte les QR-factures à la main, au risque de provoquer un chaos dans le trafic des paiements?

EXEMPLE D'APPLICATION

//S1/10/X.66711V8824/11>/200712/20/MW-2020-04/30/ 107978798/32/2.5:117.22/40/3:5:1.5:20:1:40:0:60

/10/ Numéro de facture X.66711/8824

/11/ Date de justificatif 12.07.2020

/20/ Référence du client MW-2020-04

/30/ Numéro TVA CHE-107.978.798 MWS⁻¹

/32/ Taux de TVA de 2,5% sur 117,22 net (120,15 brut)
Les détails de TVA donnent un montant total de

/40/ 3,0% d'escompte à 5 jours 1,5% d'escompte à 20 jours 1,0% d'escompte à 40 jours Délai de paiement de 60 jours

Quelles sont les premières expériences ou «leçons apprises»? Quels conseils donneriez-vous à vos pairs professionnels pour les aider à promouvoir la volonté et la capacité de payer par QR-facture?

L'essentiel est d'adapter les logiciels de paiement pour produire des ordres pain.001 conformes, puis d'ajouter de la plus-value pour l'utilisateur final (par ex. en automatisant la comptabilisation). Je profiterais de l'occasion pour convertir les adresses des clients en une représentation structurée (rue, numéro, etc.). Ce n'est qu'ensuite que je m'attaquerais à la génération des QR-factures, en incluant les données de facturation supplémentaires, même si techniquement elles sont optionnelles. Tout comme pour la migration ISO 20022, le diable se cachera dans les détails. Débutez donc aujourd'hui déjà votre migration, profitez des outils mis à disposition par SIX, Swico et les banques, et partagez vos expériences au travers de www.swiss-qr-invoice.org!

Interview: **Gabriel Juri**SIX



Informations complémentaires

- ZUGFeRD: www.ferd-net.de/zugferd/definition/ was-ist-zugferd.html
- GitHub: https://github.com/swico
- Définition syntaxique des informations de facturation et du validateur de Swico: www.swiss-qr-invoice.org



Paré pour l'avenir avec l'utilisation de procédures alternatives

La place financière suisse estime que les émetteurs de factures aimeraient, à l'avenir, proposer des procédures alternatives à leurs clients, outre le virement des procédures qui ne sont peut-être pas encore disponibles. Afin d'aménager le Swiss QR Code de façon durable dans la QR-facture, un élément supplémentaire a été ajouté pour supporter de telles procédures.

Pendant une phase transitoire d'environ deux ans, les bulletins de versement actuels, rouges et oranges, continueront d'être en circulation, parallèlement à la QR-facture. Par la suite, le BV et le BVR ne pourront plus être utilisés. Afin que l'effort de conversion important soit rentable pour les acteurs dans le trafic des paiements, la QR-facture doit être utilisable le plus longtemps possible. Plus sa conception est flexible, plus la QR-facture peut être rapide et efficace pour également répondre aux besoins futurs du marché. Par conséquent, outre les informations de paiement requises dans la norme ISO 20022, la section paiement contient deux champs de données appelés «Procédures alternatives». Ils permettent de fournir des informations supplémentaires à raison de 100 caractères par champ. Ainsi, la QR-facture anticipe d'éventuels services supplémentaires ou de nouveaux modes de paiement d'acteurs du marché.

Exemple de l'élément «Procédures alternatives»

L'année dernière, eBill a été positionnée sur le marché par la place financière en tant que méthode centrale du règlement numérique de factures suisses. Pour qu'un émetteur de factures qui n'envoie pas encore de factures électroniques puisse profiter de l'eBill aussi facilement

Utilisation de procédures alternatives: processus de facturation simplifié pour les émetteurs de factures et intégration plus simple pour les partenaires logiciels Emetteur de factures Destinataire de Partenaire de réseau eBill eBill Plate-forme SIX

que possible, la QR-facture jette un pont vers eBill proposant l'élément «Procédures alternatives» pour des paiements numériques sans heurt. Lors de l'implémentation de la QR-facture, il suffit à l'émetteur de factures de remplir le champ «Procédures alternatives» réservé à eBill dans le Swiss QR Code selon la spécification correspondante. Les données y contenues, par exemple l'adresse e-mail du destinataire de la facture, permettent la conversion automatique de QR-factures au format eBill par le partenaire de réseau. L'avantage concret pour l'émetteur de factures est qu'il n'a pas besoin de connaître le canal de paiement préféré du destinataire. En effet, le partenaire de réseau responsable de l'échange de facture électronique entre l'émetteur de factures et l'utilisateur e-banking peut proposer le traitement de la facture sous forme de l'eBill ou de QR-facture en fonction de la gestion des données disponibles dans la QR-facture.

Deux champs

Deux procédures alternatives peuvent être prises en charge par chaque QR-facture. La place financière s'attend à ce que - outre eBill - d'autres procédures alternatives soient proposées par les acteurs du marché. L'émetteur de factures décidera donc quelles deux procédures alternatives soient prises en charge par sa QR-facture. Les acteurs du marché souhaitant proposer un nouveau mode de paiement ou des services supplémentaires éventuels avec la QR-facture doivent préalablement se concerter avec SIX dans le cadre d'un accord contractuel.

Thomas Reske



Informations complémentaires

- Procédures alternatives: www.paymentstandards. ch/procedures-alternatives
- Contact pour prestataires de procédures alternatives: billing-payments.pm@six-group.com
- Spécifications pour l'utilisation de la procédure alternative eBill dans le Swiss QR Code: www.ebill.ch/specs-qr

Rapprochement automatique des créditeurs grâce à des informations de facturation structurées

L'un des nombreux avantages de la QR-facture est qu'un émetteur de factures peut intégrer des informations à l'intention du destinataire de la facture, ce qui automatise le rapprochement des créditeurs. Ces informations dites de facturation ont été normalisées et structurées par l'association économique suisse des fournisseurs de techniques d'information, de communication et d'organisation, Swico.

Les informations de l'émetteur de factures à leurs destinataires, qui ne sont pas structurées aujourd'hui dans la partie texte d'une facture, peuvent être intégrées dans le Swiss QR Code et dans la section paiement de la QR-facture. Grâce à la définition claire du placement et de la structure, les informations sur la facture et l'émetteur de factures deviennent lisibles par machine. Ce faisant, la QR-facture promeut la numérisation et l'automatisation des processus créditeurs, ce qui est particulièrement apprécié par les grandes entreprises ou les multinationales, les caisses de pension et de compensation, ainsi que les administrations. «Avec le Swiss QR Code, un bulletin de versement intelligent a été créé qui apporte de réels avantages», déclare Judith Bellaiche, directrice de Swico. Les informations de facturation ainsi que les messages non structurés, qui sont bien connus du bulletin de versement rouge, constituent ce que l'on appelle les «Informations additionnelles».

Progrès numérique grâce à la coopération

La place financière suisse et Swico ont uni leurs forces pour que les informations de facturation répondent efficacement aux besoins de l'économie. Judith Bellaiche: «Nous avons immédiatement réalisé que nous ne pouvons parvenir à une bonne solution que si nous réunissons tous les acteurs à la même table. En tant qu'association économique, Swico était prédestinée à proposer



Judith Bellaiche, CEO, Swico



une plate-forme commune.» Cette plate-forme offre à l'économie la possibilité de générer de la valeur ajoutée pour les entreprises. Outre la définition syntaxique correspondante, elle comprend un validateur qui permet de tester les informations de facturation par rapport à la syntaxe définie.

«Ce projet le montre de manière exemplaire: des solutions efficaces et standardisées ne peuvent être mises en œuvre que si tous les prestataires poursuivent le même

objectif. Seul le regroupement des forces apporte de réels progrès numériques» selon Judith Bellaiche.

Beni Schwarzenbach

SIX



facturation: swiss-qr-invoice.org

Domaine	Tag	Quoi	Exemple de valeurs	Remarques		
Caractère séparateur	//		//	fixe //		
Préfixe	S1	Identifiant de l'organisation	S1	fixe pour définition syntaxique de Swico dans la version 1.x		
Numéro de justificatif	/10/	Numéro de facture	/10/10201409	texte libre		
Date de justificatif	/11/	Date de justificatif	/11/190512	12.05.2019		
Référence du client	/20/	Référence du client	/20/140.000-53	texte libre		
N° TVA	/30/	Numéro IDE	/30/106017086	IDE CHE-106.017.086 sans préfixe CHE, sans caractère séparateur et sans suffixe MWST/TVA/IVA/VAT		
Date TVA	/31/	Date ou date de début et de fin de la prestation	/31/180508 /31/181001190131	08.05.2018 01.10.2018 bis 31.01.2019		
Détails TVA	/32/	Taux de la facture ou liste des taux avec montants nets respectifs	/32/7.7	7,7% sur toute la facture 8,0% sur 1000,00 2,5% sur 51,80 et 7,7% sur 250,00		
TVA (impôt sur les importations)	/33/	Montant net TVA ou liste des montants nets TVA et taux respectifs lors de l'importation	/33/7.7:16.15	16,15 de TVA pure (taux de 7,7%) en cas d'importation de marchandises 48,37 de TVA pure (taux de 7,7%) et 12,40 de TVA pure (taux de 2,5%) en cas d'importation de marchandises couvrant plusieurs taux		
Conditions	/40/	Conditions ou liste des conditions	/40/0:30 /40/2:10;0:60/40 /3:15;0.5:45;0:90	0% d'escompte à 30 jours (payable jusqu'à 30 jours après la date du justificatif) 2% d'escompte à 10 jours, etc.		

Informations dans la définition syntaxique de Swico

Phase parallèle BVR/QR-facture: mesures de prévention des erreurs

Le bulletin de versement orange (BVR) sera en circulation avec la QR-facture durant un certain temps. Etant donné que la QR-facture utilise la structure de base de la référence BVR, il peut arriver que des rejets de paiements et des crédits erronés en résultent si les QR-factures sont payées à tort en tant que BVR. Des mesures ciblées prises par les réalisateurs de logiciels, les émetteurs de factures, les payeurs et les banques peuvent éliminer ce risque.

Au début de la conception de la QR-facture, il avait été décidé que la référence de la QR-facture (référence QR) devait être rétrocompatible en termes de longueur et de chiffre de contrôle avec la référence BVR établie en Suisse depuis des décennies. Ainsi, les coûts d'adaptation devaient rester dans des limites raisonnables pour les réalisateurs de logiciels, les émetteurs de factures et les banques, qui ont généralement conçu toute leur infrastructure de facturation et de trafic des paiements en fonction de la référence BVR à 27 positions. D'autre part, la phase parallèle de la QR-facture et de la facture avec BVR (illustration 1) comporte le risque de rejets de paiements et des crédits erronés dès que des QR-factures sont payées à tort en tant que BVR. Des mesures ciblées (tableau) prises par les réalisateurs de logiciels, les émetteurs de factures, les payeurs et les banques peuvent toutefois éviter de tels rejets et des crédits erronés.

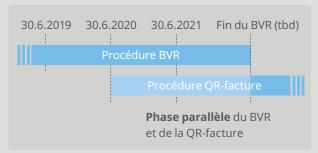


Illustration 1: Phase parallèle si possible courte du BVR et de la QR-facture

La rétrocompatibilité a un prix

Si des QR-factures avec QR-IBAN et référence QR sont payées sous forme de facture BVR, il peut en résulter des rejets, voire des crédits erronés. Cela s'explique par les différentes manières dont les entrées de paiements de factures avec BVR et de QR-factures sont créditées sur le compte du créancier. Pour les paiements par BVR entrants, le compte est déterminé à l'aide de l'ID-BVR figurant dans la référence BVR, tandis que pour les paiements entrants de QR-factures, le compte à créditer est attribué exclusivement à partir du QR-IBAN. Si un client paie une QR-facture en tant que BVR (par exemple en utilisant le masque de saisie de paiement BVR de son logiciel de paiement et un modèle de paiement BVR existant dans les données de base), un message d'ordre de paiement est généré de manière incorrecte dans pain.001 en tant que paiement BVR avec numéro de participant et référence BVR, au lieu d'un pain.001 avec QR-IBAN et référence QR – ce qui serait correct pour une QR-facture avec QR-IBAN (illustration 2). Dans un tel cas, à l'instar des paiements BVR dans le processus deux niveaux, la banque de l'émetteur de factures essaiera d'identifier le compte à créditer à partir des six premières positions de la référence BVR présumée (plutôt que via le QR-IBAN). Si aucun compte ne peut être trouvé sous l'ID-BVR supposée, la banque peut le cas échéant initier un rejet de paiement. Cela pourrait entraîner des retours inutiles selon la banque. Dans le pire des cas, le montant pourrait même être crédité à un autre client!

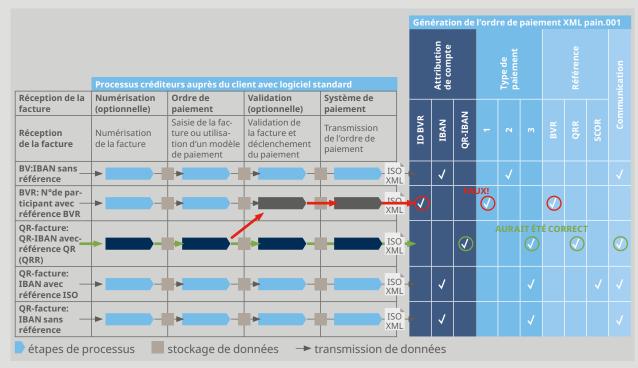


Illustration 2: Au lieu d'un paiement de QR-facture avec le mode de paiement 3 et QR-IBAN, un paiement BVR avec un type de paiement 1 et une référence BVR est généré par erreur, ce qui entraîne le risque de rejet et de crédit erroné.

Digression 1: Comment fonctionne l'attribution de compte dans la procédure BVR?

La procédure BVR des banques utilise l'ID-BVR figurant dans la référence BVR lors d'une entrée de paiement pour trouver le compte à créditer au sein de la banque (illustration 3).

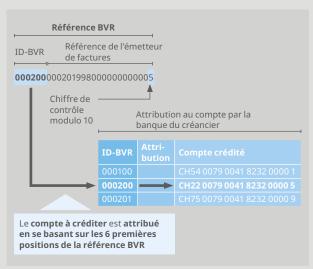


Illustration 3: Attribution du compte à créditer dans la procédure BVR

Digression 2: Comment fonctionne l'attribution de compte dans la procédure de QR-facture?

Bien que la procédure de QR-facture utilise la même référence que la procédure BVR en termes de taille et de chiffre de contrôle, l'ID-BVR n'est plus utilisé, car l'attribution du compte à créditer est effectuée directement via le QR-IBAN (illustration 4). Donc, théoriquement, les six premières positions de la référence sont à la libre disposition de l'émetteur de factures.

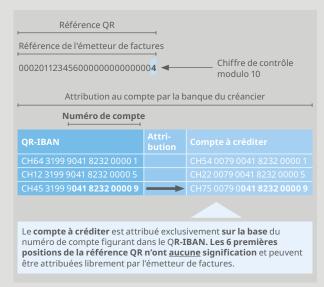


Illustration 4: Attribution du compte à créditer dans la procédure de QR-facture

Problème: Une QR-facture est payée en tant que facture avec BVR

Si le débiteur utilise la procédure BVR pour payer la QR-facture, il peut en résulter des rejets de paiements et des crédits erronés.

Correct: La QR-facture est payée en tant que QR-facture (type de paiement 3) (illustration 5):

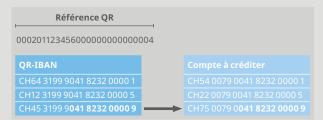


Illustration 5: La QR-facture est payée correctement en tant que QR-facture

Faux: La même QR-facture est payée en tant que BVR (type de paiement 1) (illustration 6), ce qui dans cet exemple conduit à un crédit erroné:

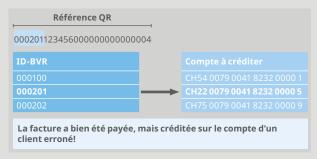


Illustration 6: La QR-facture est payée en tant que BVR

Solution: Utilisation de l'ID-BVRB également dans la référence QR durant la phase parallèle

La solution consiste à conserver l'ID-BVRB dans la référence QR durant la phase parallèle. L'émetteur de factures correct est crédité (illustration 7) même si un débiteur payait à titre erroné une QR-facture en tant que BVR.

Sources d'erreurs

Diverses situations peuvent déclencher des rejets de paiements et des crédits erronés et doivent être empêchées par le réalisateur de logiciels et le gestionnaire d'infrastructure par des mesures techniques et de communication. Exemples de telles sources d'erreurs:

- Les modèles de paiement et les données de base sont stockés dans le système en tant que paiement BVR.
 Le système de paiement n'ayant pas passé à la QRfacture, le client de la banque doit utiliser le masque de saisie BVR pour payer, bien qu'il ait une QR-facture devant lui.
- Un ordre permanent BVR est mis à jour avec la référence QR.
- Bien que le système de paiement ait passé à la QRfacture, le client de la banque sélectionne le masque de saisie BVR pour la QR-facture qu'il a en main, car il y est habitué.

Mesures

Dans la phase parallèle (illustration 1), diverses mesures (tableau) devraient garantir tant du côté de l'émetteur de factures que de celui du payeur que les QR-factures ne sont pas payées en tant que factures avec BVR. Si cela ne peut être empêché, un tel paiement peut néanmoins être automatiquement crédité sur le compte approprié grâce aux mesures «ID-BVRB dans la référence QR».

Peter Ruoss

UBS Switzerland AG

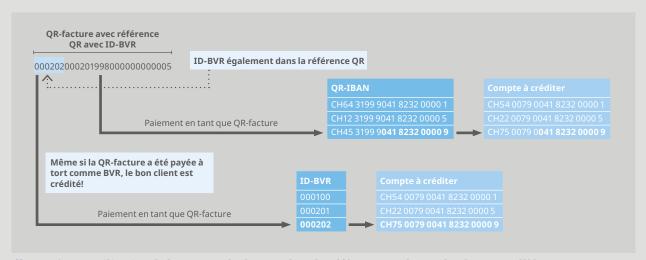


Illustration 7: Utilisation de l'ID-BVRB également dans la référence QR durant la phase parallèle



	Côté émetteur de factures			Côté débiteur		
Mesures	Banques	Réalisateurs de logiciels	Emetteurs de factures	Banques	Réalisateurs de logiciels	Débiteurs
Maintien de l'ID-BVRB également dans la référence QR durant la phase parallèle.	✓	✓	✓			
S'assurer que le logiciel de paiement passe à la QR-facture.					/	>
Renseigner la version logicielle actuelle dans pain.001. Publication (via PaymentStandards.CH) de la version permettant de traiter les QR-factures afin que les banques puissent évaluer si le logiciel de leurs clients est prêt pour la QR-facture.					✓	
Evaluation de l'état de préparation de la QR-facture du logiciel de paiement des clients bancaires dans le but de garantir la disponibilité totale de tous les clients.				✓		
S'assurer que les canaux de livraison de pain.001 ont été élargis à la QR-facture côté banque.				~		
S'assurer que l'application e-banking a été élargie à la QR-facture.				\		
S'assurer que l'application m-banking a été élargie à la QR-facture.				\		
Identifier le comportement des clients lié à la saisie du paiement de QR-factures afin que celles-ci ne soient pas saisies en tant que paiements BVR.				\	✓	
Pendant la phase parallèle, vérifier que l'ID-BVRB correcte de l'émet- teur de factures soit incluse dans la référence QR lors d'entrées de paiements de QR-factures avec QR-IBAN.	✓					
S'assurer que les QR-factures avec QR-IBAN sont payées exclusivement en tant que QR-factures.						/
S'assurer que la phase parallèle de la facture avec BVR et de la QR-facture est maintenue aussi courte que possible.		√	\			

Tableau: Les mesures les plus importantes pour prévenir les rejets de paiements et les crédits erronés

Traitement de QR-factures de filiales postales et de filiales partenaires de la Poste

Tous les types de paiements clients sont échangés entre les banques avec un message ISO 20022 via les systèmes RBTR suisses SIC et euroSIC. En font également partie les transactions avec bulletins de versement via guichet postal. Peu changera dans la pratique avec le lancement de la QR-facture le 30 juin 2020.

Le mandat de service universel légal (Ordonnance sur la poste, art. 43 et suivants) oblige le groupe de La Poste à fournir à la population suisse des services postaux et financiers déterminés dans tout le pays. Ces obligations comprennent l'«ordre de virement d'espèces sur le compte d'un tiers ...», ce qui ne signifie rien d'autre qu'un paiement au guichet postal avec un bulletin de versement. Les paiements au quichet régressent d'année en année en raison de la numérisation progressive. Cependant, ce service est toujours apprécié et utilisé par de larges couches de la population. En 2018, la Poste a enregistré plus de 133 millions de versements aux quichets postaux ou dans des filiales partenaires. Les coûts en résultant sont facturés aux bénéficiaires par PostFinance. Si le bénéficiaire n'est pas un client de PostFinance, la banque du créancier est facturée. Elle sera libre de son côté de répercuter les frais sur le créancier final.

Traitement de la QR-facture en cas de versement au guichet

Dès le début, PostFinance traitera toutes les transactions de QR-factures via SIC ou euroSIC. Les éventuels frais occasionnés par les ordres passés au guichet postal sont avisés conformément aux spécifications techniques indiquées dans le paiement du client (pacs.008). Ceci permet à la banque destinataire de répercuter et de notifier le cas échéant les frais de transaction, comme c'est déjà le cas aujourd'hui pour

les BV et les BVR. Les paiements des clients SIC seront adaptés dans le cadre du release standard de SIC en novembre 2019.

Rien ne change pour le créancier

Si donc une QR-facture en francs suisses est payée au guichet postal, le processus de paiement s'effectue dans tous les cas via le système SIC, ou euroSIC pour une QR-facture en euros. Toutefois, les frais continueront d'être facturés sur le compte postal de la banque créancier, qui peut alors procéder comme auparavant: qu'elle répercute les frais au client est à sa discrétion. Le principal avantage de cette solution est que rien ne change pour le créancier. Il n'y a aucune adaptation des fichiers camt actuels et les entrées et d'autres processus en aval, tels que les rappels, peuvent continuer à être rapprochés.

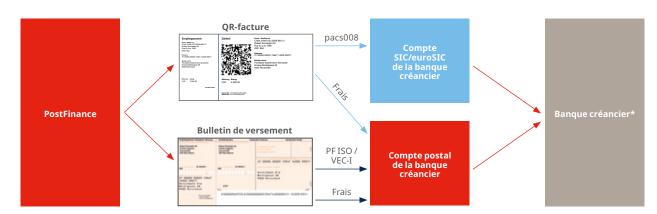
Samuel Ackermann

PostFinance

Info

Informations complémentaires

Vers les Implementation Guidelines relatives au release de plate-forme SIC 4.6 du 15.11.2019: www.six-interbank-clearing.com/sic4



^{*} Aucune adaptation n'est nécessaire chez le créancier final, les messages camt ne sont pas adaptés.

Frais pour versements au guichet postal



La QR-facture doit être comprise par tous

La fondation «Menschen für Menschen» («L'homme pour l'homme»), à l'instar d'autres NPO, se prépare à l'introduction de la QR-facture. Comment le fait-elle? D'où tire-t-elle ses informations? Où rencontre-t-elle un besoin d'assistance supplémentaire? Claudio Capaul, responsable Finance & Controlling, et Kelsang Kone, directeur, s'expriment dans l'interview aussi bien sur leur approche en tant que NPO, que sur les habitudes de nombreux donateurs et donatrices, ainsi que sur les nouvelles possibilités d'acquérir des dons grâce au code QR.

A compter du 30 juin 2020, les QR-factures pourront être utilisées pour la première fois en Suisse. La fondation «Menschen für Menschen» sera-t-elle «First Mover»?

Claudio Capaul: Non, nous ne le serons pas. Les donateurs sont plutôt conservateurs et préfèrent souvent les moyens de paiement classiques. Il est donc important pour nous que la QR-facture soit bien comprise avant de l'utiliser au lieu des bulletins de versement actuels. Nous

allons suivre l'évolution et voir comment le tout démarre et fonctionne.

Kelsang Kone: Bien sûr, dès le début, nous devons être actifs avec nos propres paiements que nous devons effectuer à nos fournisseurs. Nous devons simplement nous assurer que nous pouvons projeter cela dans notre système de comptabilité. En tout cas, le plan est déjà créé. Cela devrait être relativement facile chez nous, car



Claudio Capaul, responsable Finance & Controlling

nos systèmes ne sont pas si complexes. En tant que particuliers, nous suivons avec impatience le lancement du 30 juin 2020.

De votre point de vue, quels sont les avantages de la QR-facture par rapport aux bulletins de versement rouges et oranges?

CC: L'impression des bulletins de versement actuels avec le papier spécial est relativement onéreuse. Nous nous attendons ici à des avantages du côté des coûts. Nous faisons produire les bulletins actuels en quantités relativement importantes pour réduire les coûts. Mais nous sommes aussi relativement rigides. A l'avenir, nous serons beaucoup plus flexibles en termes d'utilisation de «petites séries» pour la collecte de fonds, car nous pourrons imprimer nous-mêmes. En ce qui concerne la prospection de nouveaux donateurs, nous travaillons actuellement rarement avec les bulletins rouges. Ici, le nom et l'adresse du donateur seront complétés à la main. Nous recevons cette information sous forme de fichier image et devons ensuite la saisir manuellement. Tout le monde n'a pas une écriture lisible ... Avec la QR-facture, cette information nous sera envoyée intégralement, correctement et électroniquement avec le relevé de compte, ce qui économise un travail conséquent.

KK: De plus, nous examinerons de près avec nos agences pour savoir comment les campagnes de dons peuvent utiliser le code QR sans bulletin de versement. Des possibilités complètement nouvelles en résulteront.

Pour des raisons de meilleur traitement, un champ de communication manuscrite n'est plus prévu pour la QR-facture. Quelles solutions avez-vous envisagées à ce sujet?

cc: Nous utilisons surtout les bulletins de versement oranges. A cet égard, nous n'utilisons pas la possibilité de communications manuscrites. Comme mentionné précédemment, le déchiffrement de l'écriture manuscrite est souvent fastidieux. Nous ne voyons aucun inconvénient dans l'élimination de ce champ de communication. En fait, c'est plutôt un avantage. Si nous avons besoin d'informations de la part du donateur, il peut le faire à tout moment dans les services bancaires en ligne. D'autres possibilités créatives sont offertes pour les donateurs qui souhaitent payer sur support papier. Par exemple, un don de CHF 50 pour l'action A et de CHF 100 pour l'action B peut être identifié. Du reste, cette information est également disponible électroniquement. Toutefois, la plupart de nos dons ne sont pas à affectation définie.

A l'automne dernier, il a été décidé de prescrire une perforation du papier lors de l'expédition sur papier de la QR-facture. Comment jugez-vous cette décision?

CC: Bon nombre de nos donateurs attachent de la valeur aux factures papier et également au paiement au guichet postal – comme ils le font depuis des décennies. Par conséquent, nous soutenons la perforation. D'un autre côté, sans obligation de perforation, nous pourrions imprimer des bulletins de versement sur n'importe quel type de papier – cela rendrait le quotidien du bureau plus flexible.

A quel niveau estimez-vous l'effort d'introduction de la QR-facture et comment procédez-vous lors de la transition au nouveau système?

CC: Il est important que nous soyons prêts à démarrer le 1^{er} juillet 2020 pour pouvoir honorer nos factures. Nous supposons qu'après la mise à jour de notre logiciel de comptabilité et le support de notre banque, tout ce qui est requis sera disponible.

KK: Le changement du côté des donateurs sera plus excitant à observer. Dans ce domaine, nous attendons de précieuses contributions de la part de nos communautés

La fondation «Menschen für Menschen» (www.mfm.ch) s'engage contre la pauvreté et la famine. La fondation a été créée par l'acteur Karlheinz Böhm (1928–2014). Dans l'esprit de son fondateur, l'œuvre d'entraide suisse crée des perspectives de vie pour les familles les plus pauvres d'Ethiopie. L'objectif de ce travail est qu'elles puissent vivre décemment dans leur pays d'origine. La promotion des femmes, la formation professionnelle, les microcrédits, l'aide à l'enfance, la planification de la famille et le développement agricole sont au cœur des projets. Les composants sont combinés en fonction des besoins locaux et mis en œuvre avec des partenaires locaux soigneusement sélectionnés. Les projets de la fondation sont financés exclusivement par des dons.



d'intérêts et de nos agences. Nous sommes également impatients d'échanger avec d'autres organisations caritatives. Nous allons tous bénéficier d'idées intelligentes. Je suis convaincu que plus le jour de l'introduction approche, plus l'échange sera intense dans notre secteur. Dans l'ensemble, nous attendons avec impatience l'introduction et nous nous réjouissons des nouvelles opportunités.

CC: Cependant, il est important en particulier que nos donateurs et donatrices comprennent la QR-facture et l'acceptent le plus rapidement possible. Ici, nous voyons les banques sollicitées.

Il est important que nous soyons prêts à démarrer le 1er juillet 2020 pour pouvoir honorer nos factures.»

Quel impact la QR-facture aura-t-elle sur vos processus de travail?

CC: Pour moi, en tant que responsable financier, assurer la solvabilité est la règle absolue. Nous y apporterons les ajustements nécessaires. Dans les entrées de paiements, nous profitons du fait que les données du payeur seront désormais disponibles complètement et électronique-



Kelsang Kone, CEO

ment. Nous nous attendons également à des changements dans la commande d'appels de dons. Elle devrait être plus simple.

Quelles nouvelles opportunités voyez-vous grâce à la QR-facture pour gagner de nouveaux groupes de donateurs?

CC: Tout d'abord, il est important que notre groupe de donateurs traditionnel, la génération 50 plus, ne doive pas trop fortement changer ses habitudes. C'est cette génération qui dispose des ressources financières pour faire un don. Les très jeunes ont un peu moins d'argent et les personnes âgées de 30 à 40 ans sont en plein processus de fondation d'une famille.

KK: Une affiche d'appel de dons avec un code QR dans les gares pourrait par exemple également être utilisée pour interpeller les pendulaires hâtés ou stressés, qui peuvent alors faire un don en quelques clics via leur smartphone. Je vois aussi un potentiel créatif dans les annonces avec un code QR dans les périodiques. Nous l'essayerons dans tous les cas. Il ne s'agit en effet que d'opportunités supplémentaires; nous n'y perdons rien, pour peut-être gagner beaucoup.

Comment vous informez-vous sur la QR-facture?

CC: SIX a cherché à entrer en contact avec des organisations à but non lucratif (NPO) à un stade précoce de la conception de la QR-facture. Nous avons donc reçu très tôt beaucoup d'informations. La QR-facture a également été abordée lors d'une réunion de la fondation Zewo. De temps en temps, le sujet est aussi rencontré dans les médias; ici, je m'attends à des informations de plus en plus intensives plus la date d'introduction approche.

Quel rôle joue la banque attitrée en tant que canal d'information?

CC: Je dois admettre que nous n'avons pas encore été contactés. Mais nous attendons effectivement, avant tout de notre banque attitrée, de bonnes informations nous aidant à utiliser le QR-facture. – Pour être juste, il faut dire que le passage à ISO 20022 s'est bien déroulé avec notre banque. Je suis donc détendu à cet égard.

Quelles fonctionnalités supplémentaires souhaitez-vous en tant qu'organisation caritative?

CC: Je pense que nous devons d'abord attendre l'introduction, puis examiner les possibilités qui se présenteront sur la base de la QR-facture et, surtout, du code QR. Par la suite, nous gagnerons de plus en plus de routine dans le traitement de la QR-facture. Le cas échéant, de nouveaux souhaits et exigences verront alors le jour. Je ne puis que le souligner une nouvelle fois: avant tout, il est important que la QR-facture soit largement acceptée par les payeurs. Par conséquent, le moins de modifications possibles ou de fonctionnalités supplémentaires doivent être apportées en premier.

Interview:

Karin Pache und Thomas Reske

SIX

GLOSSAIRE

QR-facture: elle remplacera, dès le 30 juin 2020, toutes les versions des bulletins de versement suisses (oranges et rouges) utilisées actuellement pour la facturation en CHF et EUR.

- 1: Section paiement: La section paiement de la QR-facture correspond à la présente désignation «Versement Virement» sur le bulletin de versement orange ou rouge. Elle contient les indications nécessaires à l'exécution d'un paiement, sous forme d'un Swiss QR Code et en tant qu'information imprimée, et des informations supplémentaires optionnelles.
- 2: QR-IBAN: numéro de compte du créancier. Il se distingue de l'IBAN par le fait qu'il contient une identification spéciale d'un établissement financier (QR-IID) de créancier du 5me jusqu'au 9me chiffre (valeurs dans la plage 30000 31999). Cet identifiant particulier permettra l'identification de la procédure de paiement.



- 4: Procédures alternatives:
 l'émetteur de factures peut
 supporter deux procédures
 alternatives par chaque QRfacture. eBill a été enregistrée
 comme la première procédure
 alternative. Le cas échéant, les
 émetteurs de factures peuvent
 à l'avenir laisser convertir une
 QR-facture en une facture eBill
 d'une façon automatisée.
- 5: Swiss QR Code: il est un code QR (conformément à la norme ISO 18004) assorti d'une croix suisse en guise de signe distinctif dans la section paiement de la QR-facture. Le Swiss QR Code contient toutes les informations pertinentes pour le traitement d'un paiement sous une forme lisible électroniquement.

3: Référence QR: elle correspond à la référence BVR (numéro à 27 positions) utilisé jusqu'ici et ne peut être utilisée par l'émetteur de factures qu'en combinaison avec le QR-IBAN.

6: Informations additionnelles: elles permettent à un émetteur de factures de fournir à son destinataire de factures des informations non structurées (ce qui correspond au motif de versement dans le bulletin de versement rouge) ou des informations de facturation structurées (conformément à la syntaxe définie par Swico).

Votre partenaire pour l'introduction de la QR-facture